



Avis n° 23-29082

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-29082"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **51**
Annonce No **23-29082**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

COMMUNE DE EPERNAY, 7 bis avenue de champagne, 51200, ÉPERNAY, F, Courriel : marches.publics@ville-epernay.fr, Code NUTS : FRF23

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.xmarches.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=25634>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=25634>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Ville Epernay, 2 Rue de Reims, 51200, Epernay, F, Courriel : marches@ville-epernay.fr, Code NUTS : FRF23, Adresse internet : <https://www.xmarches.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=25634>

à l'adresse suivante : Ville Epernay, 2 Rue de Reims, 51200, ÉPERNAY, F, Courriel : marches@ville-epernay.fr, Code NUTS : FRF23, Adresse internet : <https://www.xmarches.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : 2023-11EP CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE INTER-QUARTIER : Pi1 Fondations/Gros-¼uvre/ Passerelle/Couverture-

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45221113

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux



II.1.4) Description succincte : Les travaux concernés sont les suivants : Fondations /Gros-¼uvre / Fabrication BFUP / Fabrication Charpente / Couverture et Verrerie / Pose et Précontrainte / Étanchéité. Le présent marché concerne la construction d'une passerelle inter-quartier au-dessus des voies en gare d'Epernay (51200) dans le département de la Marne. La passerelle reliera la zone de la ville au droit du PEM existant (sud du faisceau ferroviaire) à l'ancien technicentre SNCF destiné à être réaménagé (nord du faisceau ferroviaire) en ZAC.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45221113

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF23

Lieu principal d'exécution : 7 bis avenue de champagne, 51200 ÉPERNAY

II.2.4) Description des prestations : Lot unique

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 35

2. Délai d'exécution / Pondération : 15

Prix :

1. PRIX / Pondération : 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 18

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes :- PSE 1: Bouchardage des murs des gradins et rampes - PSE 2: Remplacement du BFUP blanc à fibres inox 304, teinté dans la masse, par du BFUP gris à fibres métalliques, teinté dans la masse, conformément aux deux teintes fournies dans le CCTP du Lot P11.- PSE 3: Remplacement des platelages BFUP sur rampes radiers par béton désactivé : Platelages BFUP prévus en base en revêtement des rampes sur radier (rampes d'accès posées au sol).

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique



III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - La lettre de candidature (DC1 ou document équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat et/ou l'ensemble des membres du groupement. - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1)

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (Annexe à fournir).- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global (DC2) Le chiffre d'affaires minimal exigé pour cette consultation est fixé à 14 millions d'euros HT annuel.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le chiffre d'affaires minimal exigé pour cette consultation est fixé à 14 millions d'euros HT annuel.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.- Des références d'ouvrages d'art, datant de moins de 15 ans comprenant :o au moins 2 ouvrages en site contraint (fleuve, autoroute, réseau ferré, etc.)o au moins 1 ouvrage en site SNCFo au moins 1 passerelle piétonne

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Des références d'ouvrages d'art, datant de moins de 15 ans comprenant :o au moins 2 ouvrages en site contraint (fleuve, autoroute, réseau ferré, etc.)o au moins 1 ouvrage en site SNCFo au moins 1 passerelle piétonne

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

8 juin 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 9 juin 2023 - 09:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr/> Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes :- elle se déroulera les 3, 4 ou 5 avril 2023.- Le candidat devra prendre contact avec M. Frédéric GIRARDIN aux coordonnées indiquées dans le Règlement de la Consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ; Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

2 mars 2023